

Commission Paritaire GOFPA 27 mars 2015

PRESENTS :

Collège salariés : Mesdames C. SABLOS et B. HERVE, Messieurs C. ANGOMARD et P. LOEUILLET

Collège employeurs : Messieurs J.P. AUDRAIN, J.C. MARIE, A. HARDY, P.E. GUILLOT

ABSENTS :

Excusés : T. DEFAIX, V. PIERFITE, F. FRIEDRICH

1. Approbation du compte rendu des deux dernières commissions paritaires

Les représentants des syndicats salariés précisent qu'ils n'ont pas reçu les documents avant la réunion.

Ces comptes rendus seront à valider à la prochaine commission paritaire.

Les syndicats interrogent le collège employeur sur le fonctionnement de la commission paritaire. Le collège employeur renvoie aux statuts du GOFPA et s'engage à le transmettre aux syndicats.

2. Signature de la convention collective

Les représentants de la CGT et de la CFDT précisent qu'ils n'avaient pas compris qu'il leur fallait être mandaté pour signer le texte de la nouvelle convention collective et affirment qu'ils n'ont pas reçu les documents préparatoires.

Ils émettent le souhait de se réapproprier la nouvelle version de la convention collective comparativement à l'ancienne mouture avant de pouvoir éventuellement signer le nouveau texte.

3. Projet d'accord sur le temps partiel

Un long échange fructueux a eu lieu sur les paragraphes de l'accord sur le temps partiel. La CGT et la CFDT ont transmis deux propositions écrites.



Il a été convenu qu'une proposition de texte modifié serait envoyée aux participants avant la prochaine commission paritaire afin que chacun puisse s'en imprégner.

4. Complémentaire santé

Suite aux discussions en commission paritaire, il a été décidé de laisser la possibilité à chaque chef d'établissement de négocier individuellement dans leurs établissements respectifs.

Néanmoins, le Conseil d'Administration a réalisé un petit appel d'offres auprès de Groupama, Agrica et Ociane afin de donner une référence aux chefs d'établissement adhérents.

L'offre d'Ociane a été présentée aux partenaires sociaux lors de cette commission paritaire et nous attendons une proposition de Groupama.

Le collège employeur précise qu'une enquête a été faite auprès des établissements adhérents. Peu ont répondu.

Les organisations syndicales demandent qu'un état des lieux des signataires éventuels soit fait et qu'un retour soit fait en CP.

5. Questions diverses

Pas de question.

Le secrétaire du Gofpa
Thierry GRESIN